

Protocole d'accueil à la crèche « Graine de Malice » dans le cadre de l'épidémie de Covid-19

Le protocole proposé doit continuer de permettre l'accueil des enfants dans des conditions qui préservent leur santé et celles des adultes. Le respect de ces mesures permettra de limiter le risque de transmission du virus et d'éviter, autant que possible, la rupture d'accueil ou la cessation partielle ou totale d'activité.

Maintenir l'épidémie sous contrôle implique toujours l'engagement de chacun, parent et professionnel.

L'organisation et les consignes retenues à ce jour sont en lien avec le contexte épidémiologique actuel. Elles ont vocation à être actualisées selon l'évolution de l'épidémie.

Actuellement dans les modes d'accueil du jeune enfant, le niveau 1 (correspondant aux niveaux 1 vert et 2 jaune de l'Education nationale) est en vigueur.

L'organisation en 2 groupes est maintenue et fait partie du projet pédagogique de la structure. Elle prévoit 2 secteurs différents, incluant les espaces de jeu, changes et sommeil et plus précisément comme suit:

- 1^{er} groupe au rez-de-chaussée :
 - 3 dortoirs
 - salle de vie + salle de motricité + couloir
 - Casiers installés dans le couloir menant à la cour.
- Second groupe au premier étage :
 - 2 dortoirs
 - Salle de vie + couloir et dégagement
 - Casiers installés dans le hall d'accueil.

Les repas sont pris dans la salle à manger (en salle de vie pour les plus jeunes).

La cour est commune aux 2 groupes.

➤ **Accueil des enfants et des familles**

- Accueil des familles et transmissions
 - Port de masque (non fourni) recommandé pour les personnes symptomatiques, contacts à risque, fragiles ou à risque de développer une forme grave, pour les cas confirmés, jusqu'à 7 jours après leur sortie d'isolement
 - Arrivées et sorties par la porte principale
 - Désinfection des mains avec une solution hydro-alcoolique (SHA) (présente à l'entrée de la structure) par chaque parent avant d'appuyer sur l'interphone
 - Distanciation minimum d'1 mètre
 - Pointage informatique des arrivées et départs avec mise à disposition d'une SHA sur la tablette

- Transmissions écrites famille/équipe sur un livret pour chaque enfant (sauf accueil périscolaire)
 - Transmissions et échanges par mail ou téléphone à privilégier avec la direction ou utilisation des boîtes aux lettres de la crèche. Prise de rendez-vous possible.
 - Stockage de poussette, siège auto cosy dans le hall de la crèche. A limiter, et poussettes à replier, autant que possible.
- Accueil des enfants (principes intégrés au projet pédagogique)
 - Composition du groupe d'enfants accueillis selon un principe de stabilité
 - 2 groupes constitués en « âges mélangés »
 - Affichage et informations de l'équipe et des familles en cas de cas de COVID19 survenus dans l'EAJE

Professionnel Référent Covid-19 :

Mme Varoquier Valérie, directrice, sage-femme en lien avec Dr Khazaal, pédiatre

- Affichage des recommandations dans la structure et au point d'accueil des familles
 - Poursuite de la tenue du « carnet de bord COVID » visant à tracer les différents évènements associés, décisions de suspension et reprise d'accueil
- Engagement des parents
 - Le fait de confier son enfant à la crèche « Graine de Malice » vaut acceptation complète et sans réserve par les parents, des dispositions du présent protocole

Pour protéger les enfants et les professionnels, les parents sont appelés à respecter les consignes suivantes :

- Venir, dans la mesure du possible, récupérer son enfant en cas d'apparition de symptômes du Covid19
- Informer immédiatement de l'apparition de symptômes, de test RT-PCR de dépistage COVID-19 positif, chez l'enfant ou au sein de son foyer
- Consulter un médecin en cas d'apparition de symptômes chez son enfant ou au sein de son foyer
- Ne pas confier son enfant s'il est testé positif au Covid19. Respecter la mesure d'isolement
- Ne pas confier son enfant si un membre du foyer présente des symptômes du Covid19
- L'utilisation d'autotest chez des enfants de moins de trois ans est proscrite
- Se tenir à la disposition des équipes en charge du *contact-tracing*
- Respecter scrupuleusement les gestes barrières

➤ **Organisation de la journée de l'enfant**

- Accueil
 - Le brassage des enfants est possible
- Jeux / Activités
 - Aucun jouet provenant du domicile n'est accepté dans la structure
 - Le recours à des intervenants extérieurs est possible
 - Les activités à l'extérieur sont favorisées

- Hygiène et change des enfants
 - Compte tenu du risque d'étouffement, le port du masque est proscrit pour les enfants de moins de 3 ans
 - Le lavage des mains est pratiqué :
 - A l'arrivée de l'enfant
 - Avant et après chaque repas
 - Avant et après chaque sieste
 - Avant et après chaque change ou passage aux toilettes
 - Plusieurs fois par jour notamment à l'occasion des changements d'activité
 - Avant le départ de l'enfant
 - Pas d'application de SHA pour les enfants car risque d'ingestion
 - L'attention et la disponibilité des professionnels restent concentrées sur l'interaction avec l'enfant pour parler, échanger, sourire, expliquer les nouvelles habitudes

- Repas des enfants
 - Les enfants des différents groupes peuvent manger dans la même salle en respectant un mètre entre les groupes
 - Echelonnement privilégié des repas des enfants pour limiter le nombre d'enfants mangeant simultanément. Cette disposition favorise également la disponibilité des professionnels auprès des enfants
 - Veiller à ce qu'il n'y ait aucun échange de nourriture ou de couverts entre les enfants, qu'ils soient volontaires ou involontaires (ex. projections de nourriture)
 - Lorsque plusieurs professionnels donnent à manger aux enfants, ils respectent entre eux les mesures de distanciation physique (min. 1 m).

- Sommeil des enfants
 - Lit propre à chaque enfant dans la mesure du possible ou à défaut, linge changé.

- Doudous et sucettes
 - Les doudous et les tétines restent, dans la mesure du possible, à la crèche et sont entretenus par la structure
 - Lavage des doudous 1 fois par semaine
 - Lavage des tétines tous les jours

➤ Mesures concernant l'équipe

- Port de masque
 - Port de masque recommandé pour les personnes symptomatiques, contacts à risque, fragiles ou à risque de développer une forme grave, pour les cas confirmés, jusqu'à 7 jours après leur sortie d'isolement. (Port du masque en tissu ou à usage unique, suivant l'avis du Haut conseil de santé publique (HCSP), recommandant de ne plus porter les masques en tissu fabriqués à la maison ainsi que les masques industriels de catégorie 2 car ils ne sont pas assez filtrants. Changement au bout de 4 heures d'affilé. Règles d'utilisation strictes : ne pas le toucher, se laver ou se désinfecter les mains avant de le mettre et après l'avoir ôté, le jeter immédiatement dans une poubelle avec couvercle)
 - En complément des gestes barrières

- Lavage des mains : premier moyen de lutte contre le virus
 - Hygiène rigoureuse et lavage des mains pendant trente secondes, respecté selon protocole, séchage avec du papier à usage unique :
 - Le matin à la prise de poste et avant tout contact avec les enfants
 - Après toute manipulation d'un masque
 - Après tout contact avec l'un des parents
 - Avant tout contact avec un aliment et avant et après chaque repas
 - Avant la préparation des biberons
 - Avant et après chaque change, soin, mouchage
 - Avant d'accompagner un enfant aux toilettes et après l'y avoir accompagné
 - Avant d'aller aux toilettes et après y être allé
 - Après s'être mouché, avoir toussé, éternué
 - En fin de journée avant de quitter le lieu d'exercice
 - Le lavage des mains peut être remplacé par l'application de SHA, uniquement si les mains ne sont pas souillées et en ne dépassant pas 5 frictions entre chaque lavage, en adoptant les mêmes gestes et en frottant jusqu'à ce que les mains soient sèches.

Ne pas porter de gants si non spécifié sur ce protocole car donnent un faux sentiment de protection. **Hygiène des mains à privilégier.**

Affichage des instructions d'hygiène des mains dans les vestiaires, les salles de change, la cuisine, le coin repas.

- Tenue
 - Tenue professionnelle changée et lavée régulièrement
- Respect de la distanciation sociale entre professionnels
 - Au minimum 1 mètre, que ce soit à l'intérieur (y compris sous-sol, salle de pause..) ou dans la cour
 - Durant la pause méridienne, les fenêtres de la salle de pause sont ouvertes.
- Organisation équipe
 - Intervention possible auprès des 2 groupes d'enfants à condition de se laver les mains à chaque changement
 - Veille de la continuité éducative et affective en cas de roulement
 - Accueil des stagiaires possible

➤ **Locaux et matériel**

En matière d'hygiène, l'organisation de routine est réalisée avec les produits habituels dans la mesure d'une attention toujours élevée.

Le port de masque et de gants imperméables sont obligatoires lors des opérations de nettoyage des locaux et du matériel, avec lavage des mains et avant-bras avant et après.

- Repas et biberons
 - Biberonnerie avec fonctionnement selon classeur de protocoles et plan de nettoyage
 - Repas pris dans la salle à manger, distance d'un mètre minimum entre les groupes

- Hygiène du linge
 - Bavoires, gants de toilette lavés après chaque utilisation
 - Lavage des serviettes individuelles à chaque selle, à défaut une fois par jour
 - Lavage du drap, couette et turbulette dès que nécessaire (notamment si lit partagé) et au minimum une fois par semaine si lit attribué à un enfant
 - Désinfection du lit à chaque changement de linge
 - Manipulation du linge avec soin : toujours porter un masque et des gants, ne pas le serrer contre soi
 - Lavage des mains après toute manipulation du linge sale et avant toute manipulation de linge propre

- Jeu/jouets/matériel enfant
 - Nettoyage régulier des jouets (en intérieur et en extérieur) et au minimum tous les 48h, avec rotation en intérieur possible d'un groupe à l'autre passé ce délai

- Sols, surfaces, téléphones, interrupteurs, rampes d'escalier, poignées de portes, poignées de fenêtres, sanitaires, distributeurs de savon...
 - Nettoyage au minimum une fois par jour des sols et grandes surfaces
 - Les petites surfaces les plus fréquemment touchées doivent être nettoyées et désinfectées au minimum une fois par jour et davantage si visiblement souillées
 - Rempotage et surveillance de l'approvisionnement des points de lavage et de change 2 fois par jour (savon, papier à usage unique, SHA, serviettes, gants, bavoires)
 - Toutes les poubelles équipées de couvercle à ouverture sans les mains et autres conditionnements de déchets sont vidés midi et soir et dès que nécessaire
 - Les déchets potentiellement souillés (masques, couches bébé, lingettes, mouchoirs) sont à jeter dans un double sac poubelle
 - Désinfection des plans de change, lavabos, robinetteries, toilettes adultes et enfants au moins 1 fois par jour, du matelas de change après chaque usage
 - Désinfection des poubelles (en particulier les couvercles) tous les jours

- Aération naturelle des locaux
 - Aération des pièces d'accueil doit avoir lieu 10 minutes avant et après l'accueil des enfants, idéalement en permanence si les conditions le permettent ou au minimum 10 minutes toutes les heures pendant l'accueil des enfants.
 - En cas de fortes chaleurs, aération naturelle privilégiée.